

N°	5	6	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-huit,  Le jeudi 13 décembre, 14h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 5 décembre dernier par Mme la Présidente.
- Convention de médiation avec le CDG76	
DATE DE LA CONVOCATION :	Étaient présents ce jour : M. DEWAELE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY.  Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEO, Mme DAMIS-FRICOURT, M. DECORDE, Mme DUCROCQ, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LE VERN, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN
16 novembre 2018	<b><u>- Convention médiation</u></b>
NOMBRE DE DELEGUES :	La médiation préalable obligatoire (MPO) est un dispositif novateur qui a vocation à désengorger les juridictions administratives et qui poursuit comme objectif de rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif. Cette médiation <sup>1</sup> doit être confiée aux CDG s'étant portés volontaires. Le CDG76 en fait partie et offre la possibilité de réalisation effective de cette prestation sous couvert d'un engagement (convention d'adhésion jusqu'au 19 novembre 2020). La signature de la convention n'engage pas financièrement la collectivité puisque la facturation ne sera effective qu'en cas de médiation.
En exercice 15	
Présents 4	L'absence de conseil d'administration entre avril et décembre ne nous a pas permis de respecter la date butoir, le 01/09/2018.
Votants 4	
	<i>Le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise Mme la Présidente à :</i>  <i>- signer toutes pièces et actes nécessaire à l'établissement de cette prestation.</i>

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat : 16/11/18  
Acte exécutoire le : 16/11/18  
la Présidente de l'Institution  
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Virginie LUCOT-AVRIL**